Les « interpostaux » d'Egypte

Dans les numéros d'avril et de mai de *l'Écho,* MM. Meykiechel et Blay évoquaient des figurines égyptiennes. Pierre Nicolas, spécialiste du sujet, apporte quelques éclaircissements sur ces figurines.

Lettre d'Alexandrie pour Ferrare (Italie) par la « voie de Brindisi » (mention manuscrite). Affr. de la lettre par un timbre italien de 40 centesimi, tarif du 1e échelon de poids. Oblit. sur le timbre du bureau italien d'Alexandrie par l'apposition du cachet à points n° 234 et cachet à date du bureau italien du 6/01/1872. La lettre, ayant été accidentellement déchirée, la direction générale de la Poste égyptienne y apposa un interpostal de type 5e, oblit. du bureau de tri de Ferrare le 17/01/1872, cachet d'arrivée à Ferrare du 17/01/1872.

Ces timbres (et non des vignettes) avaient trois fonctions principales :

• ils étaient utilisés par les bureaux de poste pour recoller les morceaux d'une lettre, lorsque celle-ci était détériorée

• ils étaient apposés sur les lettres en cas de retour à l'expéditeur, lorsqu'elles n'étaient pas retirées par le destinataire (en poste restante, notamment) — ils préfiguraient, en cela, les timbres de « Retour », dont l'Égypte est toujours friande de nos jours ;

• ils servaient enfin et, surtout, de timbres administratifs (ou de « Service »), pour l'envoi de plis de bureau à bureau (transmission de notes administratives, de mandats, de toutes sortes d'imprimés, etc.).

Notre sujet débute dans les premières décades du XIXe siècle. En 1821, le khédive Mohammed Ali Pacha, vice-roi d'Égypte (celle-ci étant à ce moment-là inféodée à la Turquie) inaugura le premier service postal de son pays, un simple service de messagers entre les services gouvernementaux du Caire et ceux d'Alexandrie ainsi qu'entre les fonctionnaires éparpillés sur tout le territoire, répartis entre la Basse, la Moyenne et la Haute-Égypte.

À dos de chameau ou en bateau

Ce service était celui qui convenait le mieux quant au choix du moyen de transport utilisé, puisque le courrier était chargé sur des chameaux ou à bord de différents types d'embarcations fluviales. Un message ainsi expédié mettait cinquante jours pour atteindre Khartoum, si bien que le prix d'une telle distribution restait assez prohibitif.

Au bout de plusieurs années, les autorités décidèrent d'étendre l'utilisation de

Lettre administrative du bureau égyptien de Smyrne, affranchie au dos d'un interpostal de type 5b, oblit. du bureau égyptien de Smyrne le 15/10/1875 (les lettres ainsi « affranchies » sont rares, surtout lorsqu'elles proviennent de bureaux égyptiens installés à l'étranger).

ce service postal à toute la population, mais le coût de la lettre n'en réservait cependant l'usage qu'aux personnes aisées ou suffisamment riches pour employer une partie de leurs domestiques à porter eux-mêmes les messages, lorsque le besoin s'en faisait sentir. Ce service postal n'était, en fait, qu'une mince évolution des procédures séculaires mises en place par les familles égyptiennes pour assurer la distribution de leurs lettres et messages, mais à l'initiative cette fois du gouvernement.

Aucune tentative ne semble avoir été faite par les autorités pour développer ce service dans la partie côtière de la Basse-Égypte où était concentrée la majorité de la population lettrée ou, mieux, pour initier un système satisfaisant de distribution de courrier à destination de l'étranger, et plus spécialement vers l'Europe. Pourtant, en 1831, un nombre croissant d'Européens habitaient et commerçaient dans cette partie nord de l'Égypte, qui était devenue le centre des échanges commerciaux du Moyen-Orient, principalement grâce au coton dont la production égyptienne, d'excellente qualité et relativement bon marché, prospérait à travers le monde. Un Italien, Carlo Meratti, eut alors l'idée de mettre en place son propre service de courrier à Alexandrie et au Caire, afin d'acheminer le courrier d'Europe dans les deux sens via les offices consulaires. Dans les cinq années qui suivirent, ce service postal privé et efficace fut étendu à d'autres centres importants du Moyen-Orient.

Une solution : la mise à contribution des services consulaires

Du service consulaire à la « Posta Europea »

Lorsqu'en 1839, l'Égypte autorisa plusieurs nations européennes à ouvrir des consulats dans certaines villes, connues sous le nom de « capitulations », Meratti put développer encore davantage le transport du courrier depuis ces bureaux consulaires, y compris le transport du courrier recommandé dont la demande émanant principalement des consulats étrangers ne cessait de croître.

Le premier office consulaire à se rallier à cette solution fut celui de la Grande-Bretagne, à Alexandrie, en 1839, rapidement suivi par ceux de la France, l'Autriche, la Grèce et la Russie. Quant à l'Italie, elle n'y adhéra qu'en 1863.

Fin 1842 ou début 1843, Carlo Meratti

Cachet au type 1.

Mi the lia Caire pour , cachet au ype 1 en noir du 17/07/1844, une les premières utili- iations du bureau Caire de la Posta Europea ».

Type 2.

▲ **Lettre du Caire pour Marseille, oblit. au type 2 du 16/02/1852. Taxe de 10 centimes et cachet du bureau français d'Alexandrie du 22/02/1852. Cachet de purification du Lazaret de Malte (T. 1). Cachet maritime d'arrivée à Marseille du 4/03/1852, en rouge.**

A **Lettre de Damiette pour Alexandrie. Taxe manuscrite de 2 piastres, tarif de la lettre simple entre ces villes. Oblit. du type 3 du 18/05/1860.**

Type 3.

◀ **Lettre de Mansura pour Alexandrie. Taxe manuscrite de 3 piastres pour un double port sur ce trajet. Oblit. au type 5 du 23/05/1864, cachet d'arrivée à Alexandrie au type 6 du 23/05/1864 et cachet de distribution du facteur dit cachet « Bouchon ».**

Type 5.

▶▶▶

Les « interpostaux » d'Égypte

Bibliographie :

• *Egyptian official locals,* Bridger & Kay, O. May, 1915
• Les vignettes de franchise d'Égypte, Georges Chapier, *L'Échangiste universel,* 1950
• *Billig's philatelic handbook,* Fritz Billig, éd. Robson Lowe (HJMR), 1954
• The *Interpostals of Egypt,* Erest A. Kehr, Stamp World, 1962
• *Posta Europea and Interpostals,* Philip Cockrill, Cockrill, service booklet, 1970
• *La Posta Europea,* Luca **D.** Biolato, Libr. Giovani Carnevali, 1996
• *Egypt a Philatelic Treatise,* Peter A.S. Smith, James Bendon, 1999

baptisa son service de courrier « Posta Europea » et introduisit la « Franchise d'envoi », qu'il appliqua sur le devant des lettres transportées par ses bureaux postaux. Ce furent, au début, de simples marques ovales contenant les mots « POSTA EUROPEA » au sommet et le nom de la ville d'expédition des plis à la base. Le centre, évidé, permettait d'y apposer la date d'expédition de façon manuscrite. D'autres types parurent avec un bloc dateur au centre, puis, en 1860, sous forme de cachets ronds flanqués d'un bloc dateur central.
L'introduction dû réseau ferroviaire en Égypte, en 1854-1855, devait considérablement servir cette forme d'acheminement du courrier, si bien que les bureaux suivants furent ouverts par la « Posta Europea » :
• en 1854 : Afte, Rosette ;
• en 1855 : Damanhour, Kafr-El-Zayat ;
• en 1856: Benha, Berket-El-Sab, Tanta ;
• en 1857 : Damiette, Galiub, Mansura, Michalla, Samanud, Suez, Zagazig, Zifta.

Un accord quinquennal

Le public apprécia tellement cette poste privée qu'elle connut une rapide expansion, au point que dès 1854, le gouvernement égyptien se résigna à fermer certains de ses propres bureaux de poste dans la région de la Basse-Égypte où la « Posta Europea » était implantée. Mais cette année-là, Meratti mourut, et la direction de son entreprise échut à son neveu, Tito Chini, qui s'associa à Giaccomo Muzzi. Dès 1856, le gouvernement égyptien signa un accord quinquennal entre la « Posta Europea » et la Direction des chemins de fer pour le transport du courrier. Six ans plus tard, le 5 mars 1862, la « Posta Europea » obtint un monopole postal pour dix ans en Basse-Égypte, bien que le gouvernement continuât d'utiliser ses propres services postaux en Moyenne et Haute-Egypte. Ce monopole devait favoriser l'essor de l'entreprise, laquelle élargit son équipe de direction en recrutant davantage de personnel parmi l'administration postale italienne ainsi que dans la population égyptienne, et décida de maintenir la langue italienne pour toutes les circulaires ainsi que tous les documents officiels. C'est à cette époque, en 1864, qu'apparurent des timbres « officiels », que l'on nomme aujourd'hui « interpostaux ».

Type 4

Lettre du Caire pour Paris. Oblit. au type 4 de la « Posta Europea » du 28/01/1863. Oblit. losanges « Gros chiffres » (5080) et cachet à date du bureau français d'Alexandrie du 29/01/1863 sur timbres français. Affr. à 50 centimes, tarif de la lettre simple pour la France. Cachet d'arrivée à Marseille (PAQ. ANGL.) en rouge du 10/02/1863. Cachet ambulant de « LYON à PARIS » du 11/02/1863.

Des timbres « interpostaux »

De forme ronde, ils portaient l'inscription circulaire « ADMINISTRAZIONE DELLA POSTA EUROPEA IN EGITTO » avec, en partie centrale, « UFFIZZIO -di- (BENHA) ». Chaque bureau disposait donc d'un timbre officiel à son nom.
Mais 'Mo Chini décéda à son tour, si bien que Giaccomo Muzzi resta le seul propriétaire de la « Posta Europea ».
Le 2 janvier 1865, la concession de la « Posta Europea » fit l'objet d'un rachat par le gouvernement égyptien, que dirigeait alors Ismaïl, vice-roi d'Égypte et vassal de la Sublime Porte. Giaccomo Muzzi fut engagé comme directeur général de l'administration des Postes égyptiennes. Le gouvernement égyptien continua d'utiliser les cachets de la « Posta Europea » sur les lettres transportées du 2 janvier 1865 jusqu'au 25 juin de la même année. Puis, une nouvelle série de timbres officiels, toujours ronds, avec cette fois l'inscription circulaire « POSTE VICE REALI EGIZIANE », fut émise, suivie du nom de la localité et, en son centre, de la mention « Postes gouvernementales égyptiennes » en caractères égyptiens, indiquant clairement leur utilisation comme affranchissement officiel.

Des timbres de service à usage officiel

Le Service postal de l'État égyptien étant né, les interpostaux devinrent donc des timbres de service ayant un usage officiel. L'objet même de ces timbres officiels était de les rendre différents entre eux vis-à-vis du personnel le plus illettré du service et qu'ils soient aussi suffisamment remarquables pour passer gratuitement entre les services postaux, sans aucune surcharge ou taxation usuellement due dans ce cas. C'est ainsi que fut adoptée leur forme circulaire.

De Dante à Molière

Dès lors, les interpostaux se succédèrent par types différents. L'inscription « POSTE VICE REALI EGIZIANE » dura jusqu'à la fin de 1870 (11 types différents) et fit place, le 1-janvier 1871, à la

« POSTE KHEDEUIE EGIZIANE », marquant ainsi la rupture de l'Égypte avec la Sublime Porte, le vice-roi Ismaïl devenant khédive (c'est-à-dire roi) d'Égypte. Plusieurs autres types (12 en tout) avec cette nouvelle inscription furent émis jusqu'en 1878. Giaccomo Muzzi, nommé bey par la grâce du khédive Ismaïl, lui présenta sa démission le 16 août 1876. Il fut aussitôt remplacé par un Français d'origine, Alfred Caillard, nommé pacha par le khédive. Caillard Pacha resta directeur des postes égyptiennes jusqu'au 25 décembre 1879.
L'arrivée de Caillard Pacha marqua un tournant dans l'évolution des interpostaux, puisque ceux-ci perdirent ispo facto

Des interpostaux égyptiens rédigés en français

leurs inscriptions dans la langue de Dante pour passer à celle de Molière. En 1879, en effet, apparut une nouvelle série d'interpostaux portant la nouvelle mention circulaire « POSTES EGYPTIENNES », avec le nom de la ville orthographié en français (Alexandrie au lieu d'Allessandria, Le Caire au lieu de Cairo, etc.). On a compté jusqu'à 9 types différents avec ces mentions, dont le dernier a été émis en 1890 et a duré jusqu'en 1892.
Un autre type d'interpostaux fut mis en service en 1880 et dura jusqu'en 1900. Toujours rédigé en français, il comportait, de manière circulaire, la mention « ADMINISTRATION IMPÉRIALE DES TÉLÉGRAPHES ET POSTES », avec en son centre un croissant et des inscriptions en langue égyptienne. Cet interpostal servit à l'acheminement des télégrammes officiels à l'intérieur du territoire égyptien.
Le 1er janvier 1893, parut un timbre rectangulaire — sans valeur fiduciaire, de couleur rouge brique et portant dans un ovale les mentions « SERVICE DE L'ÉTAT » —, relevé dans le catalogue Yvert & Tellier sous le n° 1 des timbres de service. Ce jour marqua la fin des interpostaux, après vingt-neuf ans de bons et loyaux services... au service de l'État !
Voilà quelques données sur un pan de l'histoire postale égyptienne qui n'est pas forcément très connu. Les interpostaux d'Égypte constituent un domaine d'investigation intéressant. À travers près de 33 types différents, en vingt-neuf années, ce sont, en effet, entre 1 400 et 1 500 interpostaux divers que l'on peut réunir...

Pierre Nicolas, Association philatélique & cartophile de Cannes, Club philatélique d'Égypte, Club philatélique franco-britannique, Egypt Study Circle

Type 6.

▲ **Lettre d'Alexandrie pour Nag-Hamadi.** Taxe manuscrite en rouge d'1 piastre. Oblit. d'Alexandrie au type 6 du 16/03/1865. Cette date correspond à la période d'utilisation de la « Posta Europea » par le gouvernement égyptien, trois mois avant sa clôture définitive (les oblitérations de cette période transitoire sont rares).

▲ Lettre recommandée d'Alexandrie pour Mansura « Per Consegna » (mention manuscrite), taxée à 4 piastres (2 piastres pour le port normal et 2 pour la recommandation). Cachet au type 6 de la « Posta Europea » du 26/11/1864 et cachet au type 7 « PER CONSEGNA » de la direction d'Alexandrie de la « Posta Europea », sous le numéro 5156.

▲ Lettre du Caire pour Syra, oblit. du cachet de la « Posta Europea » du Caire (au type 6) du 31/08/1863, pour le transport de la lettre entre Le Caire et Alexandrie. Prise en charge de la lettre à Alexandrie par la Poste grecque et apposition d'un timbre grec de 80 leptas. Oblit. du timbre par le losange à points n° 97 et cachet à date du bureau grec d'Alexandrie (Turquie) du 19/08/1863 (la différence de date entre les deux cachets s'explique par l'utilisation du calendrier grégorien en Grèce, alors que l'Égypte faisait usage du calendrier julien). Cachet linéaire « PED », ce qui signifie que le port du pli a été payé jusqu'à sa destination.